

Objet : INFORMATION Rentrée 2023 / demande de bourse nationale de lycée pour l'année scolaire 2023/2024 (30/05/2023)

Madame, Monsieur,

Vous venez d'inscrire votre enfant au Lycée Saint Vincent de Paul à la rentrée de septembre 2023. Nous vous invitons à lire ce courrier concernant l'accès à la bourse nationale de lycée.

Boursier en 2022/2023, y a-t-il des démarches à faire pour la rentrée 2023 ?

| ANNEE SCOLAIRE 2022/2023 | ANNEE SCOLAIRE 2023/2024 | = DEMARCHE ? |
|---|--|--|
| Collège 6 ^{ème} , 5 ^{ème} , 4 ^{ème} , 3 ^{ème} * | 3 ^{ème} Prépa-Métiers, CAP ou BAC GT ou BAC PRO | Juin 2023 : dossier de demande de bourse nationale de lycée pour l'année scolaire 2023-2024 dont document « déclaration sur l'honneur » |
| 1 ^{ère} CAP | 2 ^{ème} CAP | Pas de démarche |
| 2 ^{ème} CAP ** | MCAD ou BAC PRO | Courant septembre : dossier « rose » de révision de ressources |
| 3 ^{ème} Prépa-Métiers ** | CAP ou BAC GT ou BAC PRO | Courant septembre : dossier « rose » de révision de ressources |
| Sde BAC PRO | 1 ^{ère} BAC PRO | Pas de démarche |
| 1 ^{ère} BAC PRO | Tle BAC PRO | Pas de démarche |
| Sde GT | 1 ^{ère} | Pas de démarche |
| 1 ^{ère} | Tle | Pas de démarche |
| Réorientation Sde GT, 1 ^{ère} ou Tle Filière BAC Générale ou Technologique ** | Filières sde, 1 ^{ère} ou Tle BAC PRO | Courant septembre : dossier « rose » de révision de ressources |

* remplir une demande de bourse nationale de lycée pour l'année scolaire 2023-2024 dont document « déclaration sur l'honneur » (PJ) ou téléchargeable depuis le site et redonner le dossier complet signé avant le 30 juin dans l'établissement d'origine et informer le bureau des bourses du Lycée Saint Vincent de Paul – Mme Wagnier

** Boursier (Gr3 : transferts entrants) : avant la rentrée, fournir une copie de votre notification de bourse 2022/2023.

En septembre, le service des bourses académiques déclenchera une demande de dossier « rose » de révision de ressources 2023/2024. Gestion suivie par le bureau des bourses du Lycée Saint Vincent de Paul.

Non boursier en 2022/2023 et souhaitant connaître son éligibilité pour la rentrée 2023 :

En quelques clics depuis le site du Lycée Saint Vincent de Paul : demander une bourse de lycée

<https://www.saintvincentdepaul-beauvais.fr/>



Nous vous invitons à vérifier votre éligibilité grâce au simulateur de bourse *** permettant de déterminer si votre enfant peut bénéficier d'une bourse scolaire à la rentrée 2023.



Simulateur de bourse au lycée en ligne 2023 2024

*** Pour une orientation en 3ème Prépa-Métiers, choisir la formation suivie "2nde générale et technologique"

Si vous êtes éligible, remplir une demande de bourse nationale de lycée pour l'année scolaire 2023-2024 dont document « déclaration sur l'honneur » ou téléchargeable depuis le site et redonner le dossier complet signé avant le 30 juin dans l'établissement actuel de votre enfant. Ne pas oublier de joindre obligatoirement les documents demandés (cf page 2 du cerfa).

Merci de donner une copie de l'accusé réception de votre demande de bourse fournit par l'établissement scolaire actuel au bureau des bourses du Lycée – Réf. Mme Wagnier.

Si votre situation familiale a évolué depuis le 1^{er} janvier 2023 (divorce ou séparation attestée, décès, changement de résidence de l'enfant), vous en fournirez les justificatifs (si ces justificatifs ne sont pas encore en votre possession, faire un courrier vous engageant à les fournir sitôt en votre possession)



Documents à télécharger :

Formulaire de demande de bourse de Lycée pour l'année scolaire 2023 - 2024 dont "la déclaration sur l'honneur"

Nous restons à votre disposition pour d'éventuelles questions.

Nous vous rappelons qu'une réunion d'information pour les nouveaux parents est organisée le vendredi 16 juin 2023 au Lycée à 18h00.

Cordialement.

Mme S LEGRAND
Chef d'établissement

Mme O WAGNIER
Adjointe de direction
(Réf. Dossier de bourse)